

Image not found or type unknown



Préavis d' un mois au lieu de trois mois

Par **Castella Christine**, le **04/02/2017** à **14:12**

Bonjour,

J'ai donné mon préavis d' un mois au lieu de trois mois avec certificat médical spécifiant que le logement ne convenait pas à mon fils raison santé et l' agence n' en tient pas compte peut-on en faire un autre ? pour un pour moi ou mon conjoint ?

Car l' agence me dit qu' on ne peut pas en faire un autre

Si je ne peut pas en faire un autre celui ci est bon mon préavis tient en compte que je pars

Et si je retrouve quelqu' un est-ce que je dois toujours payer le loyer ?

Merci pour vos réponses et bon weekend